

Libéria



Environnement opérationnel

Contexte

En juin 2007, plus de 160 000 Libériens, précédemment réfugiés en Guinée, en Sierra Leone, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Nigéria, avaient regagné leur pays d'origine. L'UNHCR a donc mis progressivement un terme à son programme de rapatriement librement consenti des Libériens réfugiés en Afrique occidentale. Les quelque 72 000 réfugiés libériens demeurés dans des pays d'asile de la région bénéficieront d'un plan pluriannuel d'intégration sur place.

Le Libéria bénéficie d'une certaine stabilité depuis la fin de la guerre civile, en 2003. Le Gouvernement s'emploie à réformer le secteur public, à renforcer la réconciliation nationale et à mobiliser l'assistance internationale pour le redressement du pays. Mais les institutions gouvernementales manquent de moyens face à l'ampleur de la tâche qui les attend. Il leur faut notamment reconstruire les infrastructures publiques, relancer la production économique, créer des emplois et réduire la pauvreté, tout en fournissant des services sociaux aux réfugiés rapatriés et aux déplacés de retour. Il sera également indispensable de s'attaquer à la corruption dans le secteur public et de résoudre des conflits anciens, en

rapport avec la propriété foncière et immobilière, pour engager le Libéria sur la voie du développement durable.

En août 2007, la présidente Ellen Johnson Sirleaf a lancé la Stratégie de réduction de la pauvreté, une nouvelle politique qui doit prendre effet en juillet 2008. Cette initiative et le programme de relèvement du Libéria bénéficient du plein soutien de l'Équipe des Nations Unies dans le pays par l'intermédiaire du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2008-2012. Par ailleurs, la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) a annoncé la diminution de ses effectifs, passant si possible de 15 000 à 9 000 personnes à partir de 2010. Cette réduction sera liée à la satisfaction d'une série de critères de référence, de façon à ne pas compromettre les avancées de la période post-conflit. La police civile de la MINUL conservera le même nombre d'effectifs après 2010. Les programmes de recrutement et de formation d'une police et d'une armée nationales ont commencé.

La situation en matière de droits de l'homme au Libéria s'est considérablement améliorée avec le retour à la paix. Les autorités n'en sont pas moins confrontées à des difficultés concernant la mise en place d'un système judiciaire et de services de police. Si les institutions juridiques chargées des questions relatives aux réfugiés n'ont pas été officiellement rétablies, les réfugiés sont néanmoins traités équitablement et leur dignité respectée.

Besoins

Le Gouvernement, les acteurs non-gouvernementaux et les organismes des Nations Unies ont procédé ensemble à des évaluations de la situation au Libéria. Ils en ont conclu que les principaux besoins portaient sur les structures médicales et éducatives, l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement, les abris, les routes et les ponts, et sur la création d'emplois dans les régions où les rapatriés et les déplacés de retour se sont établis.

Total des besoins

2008 : 20 627 460 dollars E.-U.

2009 : 5 415 452 dollars E.-U.

(Ce montant concerne uniquement le programme annuel. Les besoins financiers pour le programme supplémentaire en faveur des déplacés internes sont en cours de finalisation.)

Objectifs principaux

- Fournir une protection internationale aux réfugiés ivoiriens, sierra-léonais et d'autres nationalités qui vivent en milieu urbain tout en recherchant des solutions durables pour eux, en accordant une attention particulière aux aspects économiques, juridiques et socio-culturels de l'intégration sur place des réfugiés sierra-léonais.
- Poursuivre les activités d'assistance et de soins en faveur des réfugiés ivoiriens hébergés au camp de Saclepea, prodiguer une aide axée sur la communauté aux réfugiés vivant parmi les Libériens et promouvoir l'autosuffisance jusqu'à la mise en place de solutions durables.
- Aider le Gouvernement à se doter des moyens nécessaires pour assurer sa fonction première de protection des réfugiés et des demandeurs d'asile, notamment en réactivant les commissions de recours et d'asile.
- Promouvoir la réintégration durable de tous les réfugiés rapatriés et déplacés internes de retour en aidant au rétablissement des services sociaux essentiels et en appuyant l'autosuffisance.

- Consolider les partenariats avec les institutions gouvernementales et les acteurs du développement pour que la réintégration soit durable.

Cibles prioritaires en 2008 et en 2009

- Plus de 1 000 réfugiés ivoiriens hébergés dans des camps bénéficient d'une protection, d'une assistance et d'une aide au rapatriement librement consenti.
- Des activités agricoles et génératrices de revenus renforcent l'autosuffisance des réfugiés ivoiriens.
- Le Gouvernement libérien consent à l'intégration sur place de 3 600 Sierra-Léonais. Les réfugiés hébergés dans des camps bénéficient d'une protection et d'une aide médicale d'urgence.
- Au Libéria, les communautés locales ont des capacités d'absorption suffisantes et la réintégration des rapatriés est un plein succès.
- L'intégration sur place est encouragée comme la solution durable la plus viable pour les réfugiés urbains.
- Les activités de réintégration menées en collaboration avec les communautés locales, les autorités gouvernementales, les institutions des Nations Unies, les partenaires opérationnels et les partenaires d'exécution assurent la viabilité des retours. Ces mesures mettent l'accent sur l'éducation, les soins médicaux, l'agriculture et les moyens de subsistance. Les structures et services existants sont renforcés pour encourager les travailleurs qualifiés à regagner des zones rurales.

Stratégie et activités

L'UNHCR travaillera avec ses partenaires, au sein des organisations gouvernementales, humanitaires et de développement, ou issus de la société civile, pour soutenir la réinsertion des rapatriés et déplacés de retour. En tant que chef de file pour la protection, le Haut Commissariat

Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janv. 2008		Déc. 2008 / Janv. 2009		Déc. 2009	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR
Réfugiés	Côte d'Ivoire	15 000	2 000	15 000	2 000	15 000	2 000
	Sierra Leone	3 000	3 000	1 500	1 500	1 000	1 000
	Pays divers	30	10	20	20	10	10
Demandeurs d'asile	Pays divers	150	-	100	-	50	-
Réfugiés rapatriés		60 000	60 000	-	-	-	-
Autres personnes rel. compétence de l'UNHCR	Pays divers	30	30	-	-	-	-
Total		78 210	65 040	16 620	3 520	16 060	3 010



Le centre pour femmes « Suakako », financé par l'UNHCR, dans le Comté de Bong, où les rapatriées peuvent suivre des cours d'alphabétisation et de couture.

appuiera les institutions nationales chargées des droits de l'homme et du respect de la loi. Il aidera le Gouvernement à réactiver les commissions de recours et d'asile du Libéria et à rétablir les services sociaux. Écoles, cliniques, hôpitaux et systèmes sanitaires seront réhabilités pour créer des conditions propices à l'installation durable des rapatriés et des anciens déplacés internes dans leurs régions de retour.

Réfugiés ivoiriens

Les développements positifs observés en Côte d'Ivoire ont rendu les conditions plus propices au rapatriement librement consenti des réfugiés ivoiriens. L'UNHCR continuera à fournir protection et assistance aux Ivoiriens réfugiés au Libéria jusqu'à ce que ceux-ci regagnent leur pays.

Réfugiés sierra-léonais

L'UNHCR considère l'intégration sur place comme la solution durable la plus appropriée pour quelque 3 600 réfugiés sierra-léonais qui ont choisi de rester au Libéria. Il s'agit d'un élément du Plan Régional destiné à favoriser l'intégration sur place des Sierra-Léonais et des Libériens réfugiés en Afrique occidentale.

Réfugiés urbains

L'UNHCR cherchera à privilégier l'intégration sur place de ce petit groupe de réfugiés originaires de divers pays en tant que solution durable.

Réintégration durable des rapatriés libériens

Jusqu'à la fin de l'année 2008, l'UNHCR travaillera avec les communautés locales, les autorités gouvernementales, les institutions des Nations Unies, les partenaires opérationnels et les partenaires d'exécution pour garantir la durabilité des retours. Dans l'optique des plans de réduction de la pauvreté au Libéria et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, l'UNHCR mettra l'accent sur les secteurs où des lacunes ont été décelées. La consolidation des structures existantes aura la priorité sur de nouvelles constructions.

Contraintes

L'absence de capacités nationales pour prendre en charge et assurer la réintégration constitue une contrainte majeure. Le mauvais état des routes, notamment à la saison des pluies,

et la vétusté de la flotte de véhicules de l'UNHCR entravent le suivi des activités mises en oeuvre au titre du programme.

Organisation et mise en œuvre

Présence de l'UNHCR

	2008	2009
Nombre de bureaux	5	2
Effectif total	166	63
Fonctionnaires internationaux	29	4
Collaborateurs nationaux	125	50
VNU	12	9

Coordination

Le Gouvernement, les institutions des Nations Unies, ainsi que les organisations humanitaires et d'aide au développement, sont les partenaires clés de l'UNHCR au Libéria. L'Organisation fera partie de l'équipe de Coordonnateurs humanitaires des Nations Unies pour les opérations de réintégration. En tant que chef de file du module de protection, l'UNHCR devra identifier les lacunes et les solutions dans les domaines de la protection de l'enfance, des droits de l'homme, de la bonne gouvernance, de la prévention et du traitement de la violence sexuelle et sexiste, et des questions en rapport avec les droits fonciers, immobiliers et de propriété. L'UNHCR travaille en étroite collaboration avec d'autres institutions des Nations Unies dans leurs domaines de spécialisation.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Commission de rapatriement et de réintégration des réfugiés libériens.

ONG : *Africa Concern International, Africa Humanitarian Action, American Refugee Committee, Conseil norvégien pour les réfugiés, Cooperative Development Agency, Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit, Fonds chrétien pour l'enfance, International Alert, International Medical Corps, Liberia Opportunities Industrialization Centre, Medical Emergency Relief Cooperative International, Peace Winds Japan, Smile Africa International, Société libérienne de la Croix-Rouge, Special Emergency Assistance to Restore Children Hope, ZOA Refugee Care.*

Partenaires opérationnels

Autres : BSP/ONU, FAO, OMS.

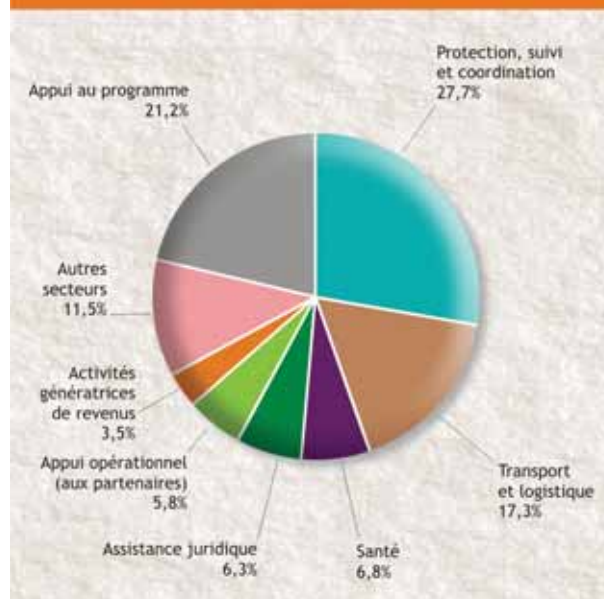
Déplacés internes

Depuis 2004, l'UNHCR a aidé plus de 320 000 déplacés internes à regagner leur localité d'origine. En tant que chef de file du module de la protection, le Haut Commissariat a participé au rétablissement de certaines institutions nationales comme les services de police et le système judiciaire.

Le rétablissement de services essentiels dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'assainissement et de l'eau s'inscrit au premier plan des priorités, tant pour garantir la viabilité des retours que pour atténuer la pression qu'exercent les populations de retour sur les infrastructures. L'UNHCR appuie près de 50 structures de soins primaires et a remis en état ou construit quelque 280 écoles dans les zones qui ont accueilli un grand nombre d'ex-réfugiés et déplacés internes au cours des trois dernières années.

Au premier trimestre 2008, l'UNHCR réduira son programme supplémentaire en faveur des déplacés internes. Cependant, certains déplacés internes vivant dans des communautés qui accueillent des réfugiés rapatriés continueront à bénéficier du soutien de l'UNHCR pour les services élémentaires.

Budget-programme biennal par secteur 2008-2009



Budget (dollars E.-U.)					
Activités et services	2007			2008	2009
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire	Total	Budget-programme annuel	Budget-programme annuel
Protection, suivi et coordination	10 813 712	1 413 681	12 227 393	6 249 762	961 744
Abris et infrastructures	1 054 000	1 593 888	2 647 888	380 000	130 000
Activités génératrices de revenus	660 000	750 000	1 410 000	600 000	300 000
Appui opérationnel (aux partenaires)	1 142 000	1 200 000	2 342 000	1 250 000	250 000
Assainissement	631 000	170 000	801 000	150 000	120 000
Assistance juridique	2 032 600	2 110 000	4 142 600	1 000 000	650 000
Besoins domestiques	1 226 000	0	1 226 000	50 000	50 000
Bétail	0	20 550	20 550	0	0
Eau	747 400	200 000	947 400	350 000	120 000
Éducation	500 000	200 000	700 000	390 000	140 000
Production vivrière	0	720 000	720 000	300 000	300 000
Santé	1 239 000	1 200 000	2 439 000	1 650 000	120 000
Services communautaires	1 345 000	250 000	1 595 000	400 000	70 000
Sylviculture	0	650 000	650 000	0	0
Transport et logistique	6 011 000	545 000	6 556 000	4 000 000	500 000
Vivres	112 000	0	112 000	20 000	20 000
Total des opérations	27 513 712	11 023 119	38 536 831	16 789 762	3 731 744
Appui au programme	4 751 489	0	4 751 489	3 837 699	1 683 708
Total	32 265 201	11 023 119	43 288 320	20 627 460	5 415 452

Note: Le Budget-programme supplémentaire n'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes de l'UNHCR.